



DÉPARTEMENT DE L'EURE
ARRONDISSEMENT DE BERNAY
COMMUNE DE BÂLINES

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 02 OCTOBRE 2024**

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Votants
14	08	08

Vote
À l'unanimité
Pour : 08
Contre : 00
Abstention : 00

L'an 2024, le deux octobre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Bâlines s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Max AUFFRET, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 23 septembre 2024.

Présents : AUFFRET Max, BICHERAY Jean-Louis, CAPITAINE Anne-Laure, CHAVIGNY Françoise, DUPONT Laurence, RAIMBOURG Isabelle, ROULAND Patrice, SPOTBEEN Josette

Excusé(s) :

Absent(s) : CHENEAU Jérémy, DORÉ Frédéric, GÉRARD Manuel, HAAS Émilie, ROUSSEAU Solène, WYART-DUPARC Caroline

Secrétaire de séance : DUPONT Laurence

Acte rendu exécutoire :

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le 18/10/2024

ID : 027-212700363-20241002-BD28_2024-DE

S²LO

BD28_2024 – DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LA DEMANDE DE SUBVENTION D'UNE ASSOCIATION

Le Maire présente au conseil une demande de subvention émise par l'association Bâloise ALEFA qui vient en aide à des enfants scolarisés dans une école reculée de Madagascar.

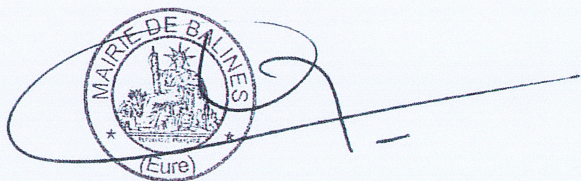
Pour faire face à ses charges de fonctionnement telles que l'assurance responsabilité civile, les charges bancaires ou encore les dépenses de fournitures administratives et de communication, l'association sollicite l'aide de la commune.

Après en avoir débattu, le conseil municipal à l'unanimité des votants :

- Accorde une subvention de 100,00€ à l'association ALEFA
- Autorise le Maire à procéder à son versement

Pour copie conforme
Bâlines, le 02 octobre 2024

Le Maire
Max AUFFRET



La Secrétaire de séance
Laurence DUPONT